

POSITIONS

La lettre des protéines végétales

N° 72 | Mai 2020



sommaire

Brèves p. 1

- Alimentation durable pour la santé : un marché jugé prioritaire en France
- Bientôt le prochain baromètre sur les protéines végétales
- Neuf leviers d'actions pour le plan protéines

LegValue : point d'étape p. 2

BRÈVES

● ALIMENTATION DURABLE POUR LA SANTÉ : UN MARCHÉ JUGÉ PRIORITAIRE EN FRANCE



Devenir une économie de rupture technologique nécessite de faire des choix de secteurs prioritaires, sur lesquels focaliser des soutiens massifs à l'innovation, au-delà des aides transverses à l'ensemble des secteurs. Dans le cadre du Pacte productif, qui vise à inscrire la France dans cette dynamique, le gouvernement

a mandaté un collège d'experts pour identifier les marchés émergents sur lesquels positionner la France et concentrer les soutiens publics à l'innovation. Le rapport, remis en février dernier, met en avant 22 marchés clés, dont dix jugés prioritaires. Parmi eux : l'alimentation durable pour la santé.

+ Lire le rapport complet ici : <https://vie-publique.fr/rapport/273229-faire-de-la-france-une-economie-de-rupture-technologique>

● BIENTÔT LE PROCHAIN BAROMÈTRE SUR LES PROTÉINES VÉGÉTALES

Tous les deux ans depuis 2011, le GEPV réalise une enquête en ligne auprès des consommateurs français pour mieux comprendre leur perception des protéines végétales. En mai et juin prochains, un échantillon représentatif de 1 000 personnes répondra à une quarantaine de questions sur leurs habitudes de consommation, leurs critères d'achat, leur connaissance des produits, etc. Les résultats seront diffusés au mois de septembre dans la lettre *Positions*.





● NEUF LEVIERS D' ACTIONS POUR LE PLAN PROTÉINES

Attendu avec impatience par l'ensemble des filières concernées, le futur Plan Protéines entend relever trois défis : améliorer de 10 % la production et la consommation des matières premières riches en protéines (MRP) en France ; réduire la dépendance aux importations de protéines végétales pour l'alimentation humaine ; et enfin, diminuer la vulnérabilité des exploitations d'élevage de ruminants pour leurs approvisionnements en protéines végétales. L'interprofession des huiles et protéines végétales, Terres Univia, a participé activement à cette concer-



tation nationale et partage les neuf leviers d'actions identifiés : analyser la demande des consommateurs ; suivre l'évolution des conditions économiques ; suivre l'évolution des revenus des producteurs ; valoriser les progrès environnementaux ; proposer des systèmes de gestion de risque ; structurer les filières en valorisant les atouts des protéines végétales ; appuyer l'investissement dans les projets de filières ; poursuivre les programmes de recherche ; produire des innovations ; et enfin, veiller à la cohérence entre les politiques publiques et les actions des interprofessions.

✚ **En savoir plus :** <http://www.terresunivia.fr/sites/default/files/articles/publications/brochures/plan-proteines.pdf>



LEGVALUE : POINT D'ÉTAPE

Lancé en 2017 pour quatre ans, le projet européen LegValue s'intéresse à la production et à l'utilisation des légumineuses en Europe. Objectif : proposer des outils concrets pour atteindre l'ambition affichée par l'Union européenne d'une autosuffisance en protéines végétales.



123RF - titanchik

L'objectif de LegValue est de mettre au point des systèmes agricoles et agro-alimentaires durables et compétitifs basés sur les légumineuses en Europe.

Initié en 2017 pour quatre ans, le projet LegValue mobilise un consortium de 24 partenaires¹ de dix pays européens, issus de la recherche, du secteur privé et du monde institutionnel. Le projet bénéficie d'une subvention européenne de 5 millions d'euros et est coordonné par Terres Inovia, institut technique français de la filière des huiles et protéines végétales. Objectif ? Mettre au point des systèmes agricoles et

agro-alimentaires durables et compétitifs basés sur les légumineuses en Europe, pour répondre à l'ambition affichée par l'UE de viser l'autosuffisance en protéines végétales. Pour ce faire, le projet s'attelle à évaluer les avantages économiques, agronomiques et environnementaux à produire et consommer des légumineuses, aussi bien en agriculture conventionnelle que biologique.





■ ENCOURAGER LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DES LÉGUMINEUSES...

Le projet LegValue s'articule autour de six thématiques : la production ; la chaîne d'approvisionnement et de valeur ; les marchés ; les politiques publiques ; les voies de transition ; et enfin, le partage d'information et la communication. L'avancée des travaux peut être suivie sur le site www.legvalue.eu, où des rapports sont régulièrement publiés par les différents groupes de travail (lire encadré 2). Parmi les ambitions affichées *in fine* : délivrer aux agriculteurs des outils leur permettant d'introduire les légumineuses les plus adaptées dans leur système de culture ; réaliser une analyse fine des liens et du mode de fonctionnement des acteurs de la chaîne de valeur afin d'identifier les systèmes les plus compétitifs ; ou encore, apporter une meilleure connaissance des marchés européens pour inciter à la production de légumineuses. « *L'objectif est de proposer*

des outils concrets permettant d'encourager la production et l'utilisation des légumineuses en Europe », résume Tiana Smadja, chargée d'études économiques et coordinatrice du projet LegValue au sein de Terres Univia. Des recommandations seront également formulées

+ 1. Un peu de sémantique

Les légumineuses sont des plantes dicotylédones de la famille des Fabacées, caractérisées par des fleurs en forme de papillon (papilionacées), une gousse contenant des graines et, pour la majorité, la capacité de fixer l'azote atmosphérique.

Il existe deux catégories de légumineuses :

- **Les légumineuses à graines**, qui regroupent les légumes secs (pois chiche, lentille), les protéagineux (pois, féverole et lupin) et le soja. Les légumineuses à graine sont consommées par l'Homme, ainsi que par les animaux pour certaines d'entre elles.
- **Les légumineuses fourragères** (luzerne, trèfle blanc...), couvert végétal fixateur d'azote dont la partie aérienne est utilisée pour l'alimentation animale.

À noter que le terme « protéagineux » est propre à la réglementation européenne. Il a été créé par analogie au terme « oléagineux » pour désigner les pois, féveroles et lupins doux à destination de l'alimentation animale. Riche en lipides, le soja est quant à lui un oléagineux (en plus d'être une légumineuse à graine).

+ 2. Rapports* publiés par les groupes de travail (WP**)

- **WP1 sur les réseaux de ferme** : description des services écosystémiques fournis par les cultures de légumineuses et les systèmes de culture de légumineuses dans le contexte européen ; description de la diversité des systèmes de culture actuels en Europe.
- **WP2 sur les chaînes de valeurs** : analyse du fonctionnement des chaînes de valeur de légumineuses dans l'UE basée sur les cas d'études ; analyse du rôle de la diffusion des connaissances scientifiques et techniques dans les conditions de développement des chaînes de valeur légumineuses.
- **WP3 sur les marchés** : rapports sur les marchés nationaux de légumineuses en Allemagne, au Royaume-Uni, en Italie et en Espagne. Le rapport sur le marché des légumineuses en France est en cours de finalisation, de même que celui sur le marché européen.
- **WP4 sur les politiques publiques** : analyse des contextes nationaux et européens dans lesquels les politiques relatives aux légumineuses ont été conçues et mises en œuvre.
- **WP5 sur les voies de transition** : analyse des facteurs qui peuvent influencer le développement des chaînes de valeur de légumineuses dans l'Union Européenne ; rapport sur des scénarios de développement des chaînes de valeur dans l'UE ; analyse de cas pilotes dans LegValue et plan d'actions sur mesure dans ces cas pilotes.

* Rapports disponibles sur le site du projet (www.legvalue.eu) ou à la demande.

** Le sigle WP, acronyme de work package, désigne les groupes de travail.



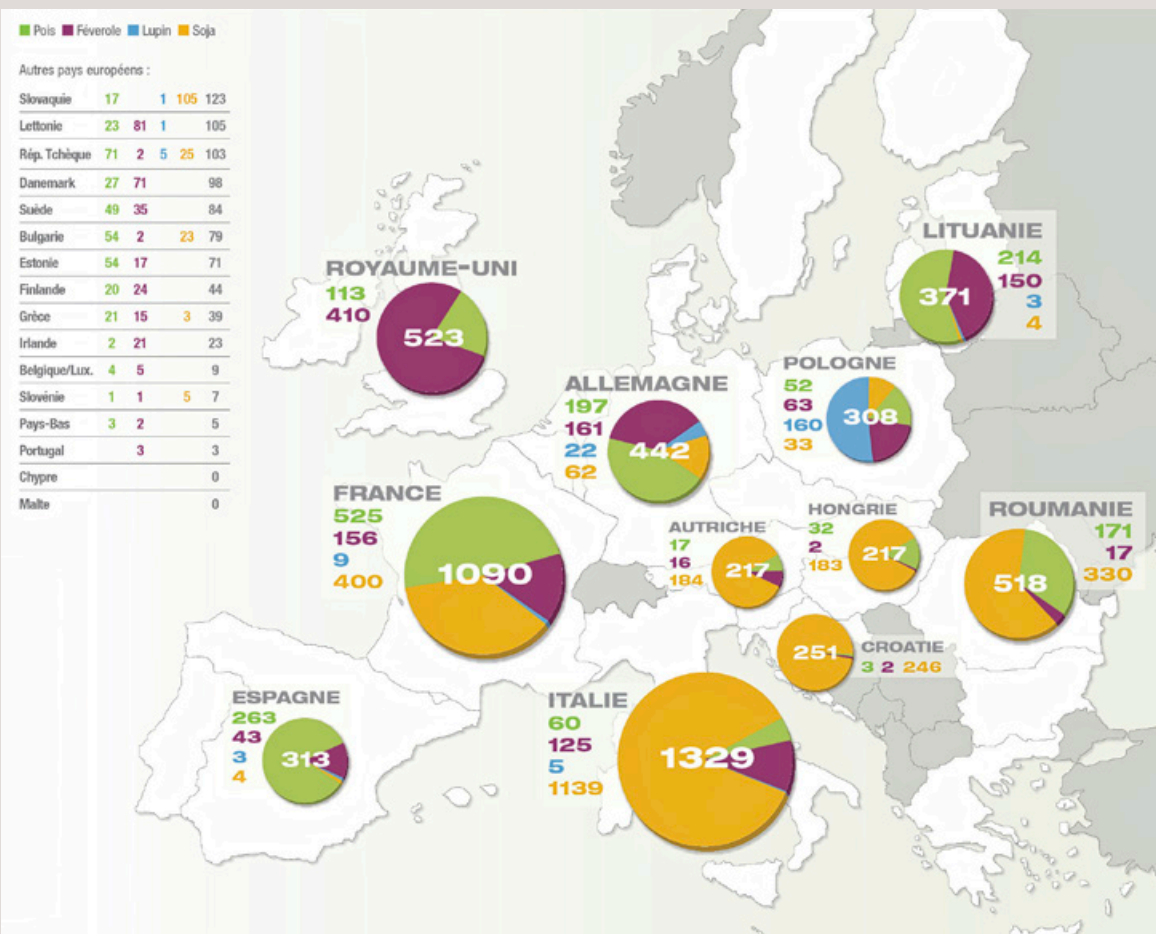
auprès des décideurs, notamment pour mieux coordonner les acteurs et faciliter le commerce. « *Lieu d'échange et de concertation, le consortium de LegValue est devenu un interlocuteur privilégié de la Commission Européenne en vue d'alimenter l'ambition protéines européenne* », poursuit-elle.

■ ... NOTAMMENT GRÂCE À UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES CHÂÎNES DE VALEUR

Dans le groupe de travail du projet LegValue sur les chaînes de valeur (en alimentation animale et alimentation humaine), une première tâche a consisté à identifier les leviers technologiques, organisationnels et institutionnels à actionner pour encourager leur développement.

Pour mieux comprendre ces chaînes de valeurs à base de légumineuses, le groupe de travail a décidé de s'appuyer sur une trentaine d'études de cas en Europe. « *Certains cas étudiés sont représentatifs de chaînes de valeur fortement présentes dans l'UE, d'autres moins ; l'idée était surtout d'identifier les grandes tendances et d'appréhender la diversité des filières* », rapporte Tiana Smadja, auteure principale de l'étude. Les études de cas regroupent ainsi huit espèces de légumineuses (pois, féverole, soja, pois chiche, lentille, lupin, luzerne et mélange d'espèces issues de l'agriculture biologique), dix pays (France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas, Danemark, Suisse, Lituanie, Lettonie, Portugal), et des chaînes de valeur plus ou moins longues, plus ou moins récentes, construites autour d'acteurs plus ou moins gros.

+ 3. Production européenne de pois, féverole, lupin et soja (en 1000 t, 2018)



Source : Terres Univia



Début décembre 2019, les membres du groupe de travail sur les marchés se sont retrouvés lors d'une réunion organisée à Paris par Terres Univia.

■ DIVERSITÉ DES FILIÈRES

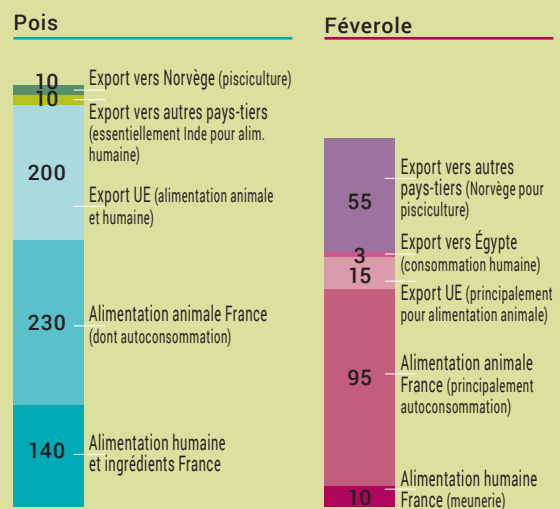
Quatre types de chaînes de valeur sont ressortis de ces études de cas :

- 1. La filière des légumes secs** : une chaîne de valeur récente, caractérisée par une filière courte très dynamique, portée par des acteurs engagés.
- 2. L'exportation graine entière** : un des débouchés principaux pour le pois et la féverole (voir chiffres pour la France, encadré 4). Les exportations européennes se font notamment vers les pays tiers pour l'alimentation humaine (principalement l'Inde pour le pois et l'Égypte pour la féverole).
- 3. La transformation en ingrédients riches en protéines** : autre débouché important pour le pois voire pour la féverole dans le futur (voir chiffres pour la France, encadré 4), avec des industriels majeurs installés en France, Allemagne et Belgique.
- 4. La filière alimentation animale** : un débouché que l'on retrouve pour le pois, la féverole, la luzerne et le soja.

« Ces filières se caractérisent par des stratégies et des dynamiques très différentes », rapporte Tiana Smadja. Avec dès lors autant de leviers d'action différents à identifier pour accompagner leur développement. « Mieux connaître les chaînes de valeur nous permettra aussi de proposer aux agriculteurs un panorama des différentes exigences de qualité requises selon les filières. »

¹ dont en France : Terres Univia, Terres Inovia, INRAE, INRAE Transfert, Chambre d'agriculture de Normandie, Valorex SAS et l'ACTIA (Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire).

+ 4. Débouchés ou utilisation du pois et de la féverole en France (chiffres 2018-2019)



Editeur : GEVP, 66 rue la Boétie, 75008 Paris
Directeur et responsable de la publication : Hubert Bocquet
Prix de vente : 0 €
Date de dépôt légal : Mai 2020
ISSN : 2426-0746